

COLLOQUE DU CERDP

RÉGIME GÉNÉRAL DES OBLIGATIONS ET DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

18 - 19 AVRIL 2024

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

AVENUE DOYEN LOUIS TROTABAS, NICE

AMPHITHÉÂTRE 202 > 18 AVRIL - AMPHITHÉÂTRE 200 > 19 AVRIL

DIRECTION SCIENTIFIQUE

- DIANE BOUSTANI-AUFAN, UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
- BENJAMIN FERRARI, UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

COLLOQUE HYBRIDE (PRÉSENTIEL OU DISTANCIÉL)

PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE

 cerdp.univ-cotedazur.fr



L'APRÈS-MIDI DU 18 AVRIL SERA VALIDÉE POUR 3 HEURES DE FORMATION.
LA JOURNÉE DU 19 AVRIL SERA VALIDÉE POUR 7 HEURES DE FORMATION.
UNE ATTESTATION DE PRÉSENCE SERA DÉLIVRÉE ULTÉRIEUREMENT

COLLOQUE DU CERDP

RÉGIME GÉNÉRAL DES OBLIGATIONS ET DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

JEUDI 18 AVRIL

DEMI-JOURNÉE DES DOCTORANTS

APRÈS-MIDI

Présidence

L-C. HENRY

Avocate Générale à la Cour de cassation, Professeure agrégée des facultés de droit

Modérateur

D. GUÉRY

Mandataire judiciaire, Nice

PARTIE I

DE QUELQUES ÉVOLUTIONS RÉCENTES AFFECTANT LE PAIEMENT DES CRÉANCIERS

14h00

LES NOUVELLES EXCEPTIONS À LA RÈGLE DE L'INTERDICTION DE PAIEMENT DES CRÉANCES ANTÉRIEURES

F. BOSMEL

Doctorant en droit privé, DCCE, membre du CERDP, Université Côte d'Azur

14h20

LES CONTRATS DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL EN DIFFICULTÉ

M. SALDO

Doctorante en droit privé, membre du CERDP, Université Côte d'Azur

14h40

Discussions avec la salle - Pause

PARTIE II

LES MOYENS D'ACTION OFFERTS AU CRÉANCIER

15h00

L'ACTION PAULIENNE

L. BOTTIN

Doctorante en droit privé, ATER, membre du CERDP, Université Côte d'Azur

15h20

L'ACTION OBLIQUE

G. PARET

Doctorant en droit privé, notaire assistant, membre du CERDP, Université Côte d'Azur

VENDREDI 19 AVRIL

COLLOQUE **MATINÉE**

8h30 **Accueil des participants**

9h10 **Allocutions d'ouverture**

Professeur Xavier LATOUR, Doyen de la Faculté de droit et science politique, Université Côte d'Azur

Professeur Grégoire LERAY, Directeur du CERDP, Université Côte d'Azur

Diane BOUSTANI-AUFAN, Maître de conférences en droit privé, Université Côte d'Azur,

Directrice adjointe du CERDP, co-directrice scientifique du colloque

Benjamin FERRARI, Maître de conférences en droit privé, Université Côte d'Azur, Membre du CERDP
co-directeur scientifique du colloque

Présidence **V. VIGNEAU**, Président de la chambre commerciale de la Cour de cassation

Modérateur **F. PÉROCHON**, Professeure émérite, Université de Montpellier,
Laboratoire de droit privé Labex Entreprendre

PARTIE I **MODALITÉS DES OBLIGATIONS ET PROCÉDURES COLLECTIVES**

9h40 **LE TERME DES OBLIGATIONS**

F. MACORIG-VENIER

Professeure agrégée des facultés de droit, Université UT1 Capitole, Centre de Droit des Affaires

10h00 **LE COOBLIGÉ**

B. FERRARI

Maître de conférences en droit privé, Université Côte d'Azur, Membre du CERDP

10h20 **Discussions avec la salle - Pause**

PARTIE II **TRANSMISSION DES OBLIGATIONS ET PROCÉDURES COLLECTIVES**

11h00 **LA CESSIION DE CRÉANCE À TITRE DE GARANTIE**

L. ANDREU

Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Poitiers, Institut Jean Carbonnier, UR 13396

11h20 **LE TRANSFERT DE LA CHARGE DE LA SÛRETÉ : UNE CESSIION DE DETTE ?**

M. GUASTELLA

Maître de conférences, Université de Poitiers, Institut Jean Carbonnier, UR 13396

11h40 **LA SUBROGATION PERSONNELLE**

D. BOUSTANI et CH. GAILHBAUD

Maîtres de conférences en droit privé, Université Côte d'Azur, Membres du CERDP

J. VALLANSAN

Conseillère à la Cour de cassation, Membre associée de l'institut caennais de recherche juridique (ICRej)

12h10 **Discussions avec la salle - Déjeuner**

VENDREDI 19 AVRIL

COLLOQUE APRÈS-MIDI

Présidence **S. PRÉVILLE**, *Administrateur judiciaire, Vice-Président de l'IFPPC*

Modérateur **F. LEGRAND**, *Mandataire judiciaire, Président d'honneur de l'IFPPC, Trésorier du CNAJMJ*

PARTIE III EXTINCTION DES OBLIGATIONS ET PROCÉDURES COLLECTIVES

14h30 **LA PRESCRIPTION**
P. CAGNOLI
Professeur agrégé des facultés de droit, Université Côte d'Azur, Membre du CERDP UPR n° 1201

14h50 **LA COMPENSATION**
K. LAFAURIE
Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Limoges, Membre du CREOP

15h10 *Discussions avec la salle - Pause*

15h30 **LES RESTITUTIONS**
F. REILLE
Maître de conférences HDR, Université de Toulon, Membre du CDPC

15h50 **REGARDS ITALIENS SUR L'EXTINCTION DES CRÉANCES
FACE AUX PROCÉDURES COLLECTIVES**
C. AMATUCCI
Professeur, Università degli studi di Napoli

16h10 *Discussions avec la salle*

Clôture du colloque

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN DROIT DES PROCÉDURES

Faculté de droit et science politique
Avenue Doyen Louis Troabas
06050 Nice cedex 1

☎ 04 89 15 25 76
✉ cerdp@univ-cotedazur.fr
🌐 cerdp.univ-cotedazur.fr

